

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000.

Séance publique du 21 juin 2016

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 21 juin 2016

D/2016-007

Aujourd'hui, mardi 21 juin 2016 à 10 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, BOISSEAU et LIRE et Monsieur LAMAISON

A titre de suppléants :

Etaient excusés :

Mesdames JAMET, POITREAU, LABORDE DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET et RAUX et Messieurs du PARC, BRASSEUR et PRADELS

Avait donné pouvoir :

Madame POITREAU à Madame MARCHAND

REÇU EN PREFECTURE

le 21/06/2016

Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20160621-02016_007-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D - 2016/007

***CHOIX DES SOCIETES CHARGEES DE LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES ISSUES DE
L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE
DECISION - AUTORISATION -***

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la fabrication des repas confectionnés par le SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée correspondant à la fourniture de denrées alimentaires.

Je vous informe que la commission d'appel d'offre, réunie le 21 juin 2016, a proposé de retenir les sociétés suivantes :

- **Marché 16.D14– Pâtés et terrines réfrigérées:**
SAS DAVIGEL
- **Marché 16.D15– Jambons et saucisseries cuits réfrigérés :**
SAS BERNARD
- **Marché 16.D16– Jambons secs et saucisseries crues réfrigérés :**
SAS DAVIGEL
- **Marché 16.D23– Viande de porc crue réfrigérée Label Rouge :**
SOCOPA VIANDES
- **Marché 16.D24– Légumes cuits préparés (5^{ème} gamme) et pommes de terre cuites :**
Lot infructueux

LE COMITE SYNDICAL

Vu la commission d'appel d'offres du 21 juin 2016,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

- Marché 16.D14– Pâtés et terrines réfrigérées:
 - SAS DAVIGEL
Lotissement du Grand Chemin – 33370 YVRAC cedex
- Marché 16.D15– Jambons et saucisserie cuits réfrigérés :
 - SAS BERNARD
KERBETHUNE-MOREAC – BP 20111 – 56501 LOCMINE cedex
- Marché 16.D16– Jambons secs et saucisseries crues réfrigérés :
 - SAS DAVIGEL
 - Lotissement du Grand Chemin – 33370 YVRAC cedex
- Marché 16.D23– Viande de porc crue réfrigérée Label Rouge :
 - SOCOPA VIANDES
Cours Saint Paul – BP 36 – 27110 LE NEUBOURG
- Marché 16.D24– Légumes cuits préparés (5^{ème} gamme) et pommes de terre cuites :
Lot déclaré infructueux

Article 2 :

Autorise sa Présidente à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

Adopté :

Voix pour : 6

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 21/06/2016

La Présidente

Emmanuelle CUNY